

# **REUNION DES MINISTRES EN CHARGE DES AFFAIRES ETRANGERES, DE LA DEFENSE NATIONALE, DE L'INTERIEUR ET DE LA SECURITE DES ETATS DE LA CEMAC**

**Libreville du 24 au 25 juin 2003**

## **COMMUNIQUE FINAL**

A l'initiative du Secrétariat Exécutif de la Communauté Economique et Monétaire d'Afrique Centrale (CEMAC) et en accord avec le Gouvernement de la République Gabonaise, la réunion ministérielle des Etats membres de la CEMAC s'est tenue à Libreville du 24 au 25 juin 2003.

Y ont pris part :

Pour la République du Congo:

- Son Excellence Monsieur Jacques Yvon NDLOLOU, Ministre Délégué à la Présidence de la République, chargé de la Défense Nationale.

Pour la République Centrafricaine :

- S.E.M Michel Paulin BONDEBOLI,  
Ministre de la Sécurité Publique.

Pour la République Gabonaise :

- Son Excellence Madame Paulette MISSAMBO, Ministre d'Etat, Ministre des Transports et de l'Aviation Civile, assurant l'intérim du Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité Publique et de la Décentralisation ;

- S.E.M Jean-François NDONGOU, Ministre Délégué auprès du Ministre d'Etat, Ministre des Affaires Etrangères, de la Coopération et de la Francophonie.

Pour la République du Tchad :

- S.E.M MAHAMAT NOURI, Ministre de la Défense Nationale, des Anciens Combattants et des Victimes de Guerre.

- S.E.M ABDERHAMAN MOUSSA,  
Ministre de la Sécurité Publique et de l'Immigration ;

Ainsi que le Secrétaire Exécutif de la CEMAC.

La réunion ministérielle a été précédée par celle des experts. Elle avait à son ordre du jour deux points :

- 1 - Examen d'un projet d'Accord d'extradition entre les Etats membres de la CEMAC.
- 2 - Examen du projet de pacte de non-agression, de solidarité et d'assistance mutuelle.

Examinant le premier point de l'ordre du jour, les Ministres ont échangé leurs appréciations et leurs expériences respectives sur le fond et la forme de ce texte et l'ont adopté.

Dans le souci d'en garantir une application effective, ils ont recommandé la conclusion d'un Accord en matière de coopération judiciaire dans un proche délai.

S'agissant du pacte de non-agression, de solidarité et d'assistance mutuelle, reconnaissant l'importance de cette question fondamentale, les Ministres ont décidé de renvoyer son examen à une date ultérieure qui sera décidée de commun accord.

Ils ont demandé au Secrétariat Exécutif de la CEMAC d'organiser à NDJAMENA dans les meilleurs délais une réunion consacrée à l'examen dudit pacte.

Les Ministres se sont ensuite félicités de la pertinence des conclusions des travaux auxquels sont parvenus les experts.

Ils se sont enfin réjouis de l'excellent climat empreint de fraternité et de cordialité qui a prévalu tout au long de ces assises.

A l'issue de leurs travaux, les Ministres ont exprimé leurs remerciements au Gouvernement et au peuple gabonais tout entier pour l'hospitalité généreuse qui a été réservée à l'ensemble des délégations. Ils ont réitéré leur profonde gratitude à son Excellence EL HADJ OMAR BONGO, Président de la République, Chef de l'Etat pour les efforts qu'il a toujours consentis en faveur de la paix et de la stabilité dans notre sous-région.

Fait à Libreville, le 25 juin 2003

Le Président

Jacques Yvon NDOULOU